



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

lutte contre l'antisémitisme

Question au Gouvernement n° 1678

Texte de la question

LUTTE CONTRE L'ANTISÉMITISME

M. le président. La parole est à Mme Constance Le Grip.

Mme Constance Le Grip. Monsieur le Premier ministre, l'antisémitisme tue. Il a tué, en France, onze juifs au cours des dernières années. Il insulte, il profane les lieux de culte et les cimetières – ce matin encore en Alsace : quelle indignité ! –, il menace, il agresse, il torture, il harcèle. En 2018, les actes antisémites ont progressé de plus de 74 % dans notre pays.

Les immondes insultes et menaces proférées samedi contre le philosophe Alain Finkielkraut doivent être dénoncées avec la plus grande fermeté et sans aucune ambiguïté. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

C'est ce que nous avons fait, nous, Les Républicains ; et nous serons présents en nombre ce soir place de la République, à Paris, mais aussi dans de très nombreuses autres villes de France.

Mais il faut passer maintenant des paroles, des manifestations et des tweets aux actes.

M. Thibault Bazin. Elle a raison !

M. Bernard Brochand. Des actes !

Mme Constance Le Grip. Nous réclamons la tolérance zéro contre l'antisémitisme ainsi que l'application des lois, de toutes les lois de la République, avec célérité et sévérité.

Il est un visage de l'antisémitisme, celui de l'antisémitisme islamiste, qui trouve son terreau dans l'islamisme radical et se travestit sous les oripeaux de l'antisionisme, cette « forme réinventée de l'antisémitisme », pour reprendre les propos du chef de l'État. Comme le firent les signataires de l'appel des 300 il y a un an, nous dénonçons les complaisances de certains et l'absence de lucidité face à cet antisémitisme engendré par l'idéologie islamiste, notamment salafiste.

Comment se fait-il qu'à l'heure où nous parlons l'homme qui a menacé Alain Finkielkraut n'ait toujours pas été interpellé ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR et parmi les députés non inscrits.*)

Pourquoi n'y a-t-il eu que sept mosquées salafistes fermées, alors que nos services de renseignement en comptent une centaine sur tout le territoire ?

M. Pierre Cordier. Très juste !

M. Maxime Minot. Il est urgent de ne rien faire !

Mme Constance Le Grip. Pourquoi n'y a-t-il que vingt étrangers islamistes radicalisés expulsés, alors qu'ils sont 3 400 à être fichés et considérés comme dangereux ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR et parmi les députés non inscrits.*)

Pourquoi le Gouvernement ne prononce-t-il pas par décret la dissolution des groupes qui appellent à la haine des juifs sur internet et dans la rue ?

Monsieur le Premier ministre, aurez-vous le courage de la fermeté dans la lutte contre l'antisémitisme et contre l'idéologie islamiste radicale ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR et parmi les députés non inscrits. – M. Frédéric Barbier applaudit également, ainsi que M. Meyer Habib.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur.

M. Laurent Nunez, secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur. Madame la députée, je veux d'abord rappeler que l'antisémitisme constitue une infraction pénale, punie par la loi sur la presse, et, depuis une loi de janvier 2017, une circonstance aggravante qui permet d'alourdir les sanctions.

L'action du Gouvernement consiste à le prévenir en amont. Elle est menée résolument partout : dans l'éducation nationale, au sein des associations culturelles et sportives. Elle va être prolongée par la manifestation à laquelle nous participerons tout à l'heure.

Notre action consiste également à détecter l'antisémitisme. Je vous rappelle à cet égard que nous avons augmenté les effectifs de la plateforme PHAROS afin de détecter des contenus antisémites, d'engager des poursuites judiciaires contre leurs auteurs et de faire retirer ces contenus lorsque c'est nécessaire. Notre action en ce domaine est très déterminée.

Au-delà de la détection, nous agissons aussi par la répression. J'ai bien noté que vous l'appeliez de vos vœux ; je vous rappelle que les procédures judiciaires sont appliquées avec une grande fermeté. Hier encore, à Marseille, un individu qui a proféré une insulte antisémite sur la voie publique, affirmant devant les locaux d'une association qu'il fallait brûler des juifs, a été condamné en comparution immédiate à six mois d'emprisonnement avec mandat de dépôt. La voilà, notre fermeté ! (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

En outre, il existe actuellement au camp des Milles un dispositif de formation destiné à permettre aux enquêteurs et magistrats de mieux détecter la circonstance aggravante qu'est l'antisémitisme.

M. Pierre Cordier. Répondez à la question !

M. Laurent Nunez, secrétaire d'État. Vous nous interpellez par ailleurs au sujet des auteurs des insultes proférées contre M. Finkelkraut. Les services travaillent sur une base judiciaire. Le soir même, les services de renseignement étaient mobilisés pour essayer d'identifier les auteurs. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

M. Pierre Cordier. Ça fait quatre jours !

M. Laurent Nunez, secrétaire d'État. Comme vous le savez, c'est déjà chose faite pour certains d'entre eux. (*Les exclamations sur les bancs du groupe LR se poursuivent et s'amplifient.*) La justice est saisie. Le but est d'identifier le plus rapidement possible ces personnes et de les interpeller pour pouvoir les traduire en justice.

Quant à votre remarque sur l'islam radical, je vous rappelle que ce Gouvernement a poursuivi les efforts

significatifs entamés au cours du précédent quinquennat pour lutter contre ce courant... (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

M. Thibault Bazin. Laxistes !

M. Laurent Nunez, secrétaire d'État. ...et que nous avons un plan de prévention de la radicalisation qui porte ses fruits, en prison, dans les écoles,... (*Mêmes mouvements.*)

M. Fabien Di Filippo. Blabla !

M. Laurent Nunez, secrétaire d'État. ...dans les associations sportives. (*Mêmes mouvements.*)

M. Pierre-Henri Dumont. C'est une blague ?

Mme Valérie Beauvais. N'importe quoi !

M. Laurent Nunez, secrétaire d'État. Nous sommes mobilisés partout pour éradiquer l'islam radical. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Constance Le Grip](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1678

Rubrique : Droits fondamentaux

Ministère interrogé : Intérieur (M. le secrétaire d'État auprès du ministre)

Ministère attributaire : Intérieur (M. le secrétaire d'État auprès du ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 février 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 février 2019](#)